## L’audit tire à sa fin! Vite, que quelqu’un vérifie les flux de trésorerie!

Le but de ce document est de vous faire réfléchir aux différents points à considérer lorsque vous auditez l’état des flux de trésorerie. Si vous êtes comme moi, il est possible que l’état des flux de trésorerie n’ait pas reçu toute l’attention nécessaire tout simplement parce qu’il est trop facile de le regarder et de conclure qu’il doit être exact puisque le solde de clôture de la trésorerie correspond au solde du compte bancaire. Pourquoi y aurait-il des erreurs si le solde de clôture de la trésorerie est exact? Sans oublier qu’il est très facile de valider la plupart des postes parce qu’ils proviennent généralement directement de l’état de la situation financière ou de l’état des résultats. Malheureusement, comme ces deux états sont produits sur une base de comptabilité d’exercice, on ne peut pas s’en sortir avec une validation rapide et facile. Examinons de près les étapes à suivre pour auditer l’état des flux de trésorerie.

### Base no 1 - les méthodes de préparation de l’état des flux de trésorerie

#### Indirecte

La méthode indirecte présente les activités de fonctionnement en débutant avec le résultat net qui est ensuite ajusté des effets des transactions sans effet sur la trésorerie, des décalages ou régularisations d'entrées ou de sorties de trésorerie passées ou futures liées aux activités de fonctionnement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

#### Directe

Quant à elle, la méthode directe montre les activités de fonctionnement en présentant les principales catégories d'entrées et de sorties de trésorerie brutes.

#### Différence entre les deux méthodes

Le choix de la méthode de préparation aura une incidence sur la présentation des activités de fonctionnement, mais pas sur celles des activités de financement et d’investissement. Comme ces deux dernières catégories d’activités comprennent seulement des éléments de trésorerie, la méthode n’aura aucune incidence sur ceux-ci.

### Base no 2 – que signifie « trésorerie » dans « état des flux de trésorerie »?

Votre entité pourrait avoir différents actifs ou passifs en lien avec la trésorerie, tel que de la trésorerie dans un compte bancaire, des découverts bancaires, des marges de crédits, des équivalents de trésorerie, de l’encaisse affectée, de la trésorerie détenue dans un compte d’investissement, etc. Avec autant de termes, il est facile de s’y perdre! Il est donc important d’avoir une bonne compréhension des exigences du référentiel comptable afin de s’assurer que l’état concilie les bons éléments. Ne vous en faites pas, on s’occupe de vous – le tableau suivant présente quelques définitions et exigences importantes.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Élément** | **NCSP** | **IFRS** | **IPSAS** |
| État des flux de trésorerie | SP1201.107  *L'état des flux de trésorerie doit montrer comment le gouvernement a généré et utilisé la trésorerie et les équivalents de trésorerie dans l'exercice, ainsi que la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice. L'état des flux de trésorerie doit montrer la trésorerie et les équivalents de trésorerie au début et à la fin de l'exercice.* | IAS 7.6  Les flux de trésorerie sont les entrées et sorties de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. | 2.8  Les flux de trésorerie sont les entrées et sorties de trésorerie et d’équivalents de trésorerie. |
| Trésorerie | SP1201.104  La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. | IAS 7.6  La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. | IPSAS 2.8  La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. |
| Équivalents de trésorerie | SP1201.105  Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement ou autres. Un placement ne sera en général assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance proche, par exemple inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition. Les placements en titres de capitaux propres sont exclus des équivalents de trésorerie sauf s'ils sont, en substance, des équivalents de trésorerie. | IAS 7.6  Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.  IAS 7.7  Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible, en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. En conséquence, un placement ne sera normalement qualifié d'équivalent de trésorerie que s'il a une échéance rapprochée, par exemple inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition. Les participations dans des capitaux propres sont exclues des équivalents de trésorerie à moins qu'elles ne soient, en substance, des équivalents de trésorerie, par exemple dans le cas d'actions préférentielles acquises peu avant leur date d'échéance et ayant une date de remboursement déterminée. | IPSAS 2.8  Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.  IPSAS 2.9  Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible, en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. En conséquence, un placement ne sera normalement qualifié d'équivalent de trésorerie que s'il a une échéance rapprochée, par exemple inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition. Les participations dans des capitaux propres sont exclues des équivalents de trésorerie à moins qu'elles ne soient, en substance, des équivalents de trésorerie, par exemple dans le cas d'actions préférentielles acquises peu avant leur date d'échéance et ayant une date de remboursement déterminée. |
| Découverts bancaires | SP1201.105  Lorsque les découverts bancaires, remboursables à vue, font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du gouvernement, de telle sorte que le solde bancaire du gouvernement fluctue souvent entre le disponible et le découvert, les découverts bancaires peuvent être inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. | IAS 7.8  Les emprunts bancaires sont en général considérés comme des activités de financement. Toutefois, dans certains pays, les découverts bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de l'entité. Dans ces circonstances, les découverts bancaires constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Une caractéristique de telles conventions bancaires est que le solde bancaire fluctue souvent entre le disponible et le découvert. | IPSAS 2.10  Les emprunts bancaires sont en général considérés comme des activités de financement. Toutefois, dans certains pays, les découverts bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de l'entité. Dans ces circonstances, les découverts bancaires constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Une caractéristique de telles conventions bancaires est que le solde bancaire fluctue souvent entre le disponible et le découvert. |

Voici quelques conséquences de ces définitions et de ces exigences liées à l’état des flux de trésorerie:

* Vous devez vous assurer que ce qui est classé dans le poste de la trésorerie rencontre la définition de trésorerie.
* Si l’entité auditée possède des équivalents de trésorerie, vous devez vous assurer que l’état des flux de trésorerie concilie la trésorerie et l’équivalent de trésorerie.
  + Il est important de bien comprendre les intentions de l’entité quant à leur gestion de la trésorerie afin de s’assurer du classement appropriée de n’importe quel solde d’équivalents de trésorerie. Par exemple, un placement à court terme peut ne pas rencontrer la définition d’équivalents de trésorerie s’il est détenu dans un portefeuille de placements et qu’il n’est pas détenu dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.
  + De plus, un équivalent de trésorerie peut être classé dans un poste différent de la trésorerie à l’état de la situation financière (par exemple, dans un compte d’investissement). Si cela est le cas, il devrait tout de même être inclus dans le total de « trésorerie et d’équivalents de trésorerie » afin que l’état des flux de trésorerie concilie. Des détails suffisants devraient être présentés, soit dans l’état des flux de trésorerie ou dans une note afférente, afin de permettre au lecteur de comprendre la conciliation de « trésorerie et d’équivalents de trésorerie ».
* Le solde de trésorerie et d’équivalents de trésorerie présenté à l’état des flux de trésorerie peut être différent du solde de trésorerie et d’équivalents de trésoreries présenté à l’état de la situation financière, puisque certaines composantes peuvent être classées sous un poste distinct (par exemple, un découvert bancaire peut être présenté sous les passifs). Tel que mentionné ci-haut, des détails suffisants devraient être présentés, soit dans l’état des flux de trésorerie ou dans une note afférente, afin de permettre au lecteur de comprendre la conciliation de « trésorerie et d’équivalents de trésorerie ».

**Connaissez vos entités!**

La façon infaillible de s’assurer que vous avez tenu compte de tous les ajustements nécessaires est d’examiner tous les types d’opérations qui passent dans un compte de l’état de la situation financière et à l’état des résultats. Pour simplifier la chose, prenons le compte des immobilisations corporelles. En apparence, ce compte paraît simple. Le solde final est constitué de l’addition du solde d’ouverture et des acquisitions et de la soustraction de l’amortissement et des cessions. Les acquisitions seront réglées en argent et le produit des cessions sera reçu en argent, alors la seule chose qui reste, nous en avons déjà parlé! Mais… ne vous arrêtez pas ici! Pensez à une entité qui prend de l’expansion et qui a payé un entrepreneur pour qu’il construise et installe du nouvel équipement. Il est tout à fait possible qu’à la fin de l’exercice l’entité aura reçu une quantité importante de biens à inscrire en immobilisation qu’elle n’a pas encore payés (par exemple, de l’équipement reçu mais non encore facturé). Si l’équipement qui n’a pas encore payé est inclus à l’état de la situation financière, c’est un élément hors trésorerie (aucune trésorerie n’a changée de mains) qui ne devrait pas être inclus à l’état des flux de trésorerie dans la section des activités d’investissement. Comme vous le constatez, il n’y a pas de formule magique pour chaque compte. Il faut bien connaitre l’entité et les opérations à l’origine afin de bien repérer les ajustements qui sont nécessaires pour aboutir aux bons montants à l’état des flux de trésorerie.

Pour vous aider dans votre parcours, l’annexe A contient quelques exemples de points à considérer (cette liste n’est pas exhaustive).

### Erreurs fréquentes

Une liste d’erreurs fréquentes se trouve à l’annexe B.

### Pratiques exemplaires

Une liste de pratiques exemplaires se trouve à l’annexe C.

### Conclusion

L’état des flux de trésorerie est aussi important que l’état de la situation financière et l’état des résultats. Lorsqu’une erreur est identifiée à l’état de la situation financière ou à l’état des résultats, il faut également évaluer les répercussions possibles sur l’état des flux de trésorerie. Si votre entité décide de ne pas corriger l’erreur, l’évaluation de l’équipe d’audit ne devrait pas uniquement se concentrer sur l’état de la situation financière ou l’état des résultats; elle devrait également considérer l’état des flux de trésorerie.

Tel que mentionné précédemment, la meilleure façon de s’assurer que l’état des flux de trésorerie de l’entité auditée présente correctement les entrées et sorties de trésorerie est de bien comprendre votre entité, ses opérations, la composition des postes et le processus suivi par l’entité pour préparer l’état des flux de trésorerie. Ne présumez jamais que de retracer à l’état des flux de trésorerie un poste qui se retrouve à l’état de la situation financière et à l’état des résultats est la manière appropriée de valider les flux de trésorerie. Pensez aux opérations qui sont comptabilisées dans chaque poste et demandez-vous si vous pouvez les retracer au relevé bancaire!

# Annexe A — Liste non exhaustive des points à considérer

* Les transactions au brut ou au net
  + Pensez à une entité qui règle ses transactions avec une tierce partie à leur montant net. À la fin de chaque mois, le commis fait le total des crédits et des débits de chaque compte. Si le solde net du compte est au débit, le commis préparera une lettre à envoyer à la tierce partie pour l’informer du montant net à régler. À la fin de l’exercice, le commis prépare l’état des flux de trésorerie en utilisant la méthode directe en totalisant tous les crédits et les débits. Il inscrit le total des crédits comme « sortie de trésorerie - fournisseurs », puis le total des débits comme « entrée de trésorerie - client ». Si l’auditeur ne connaît pas l’arrangement du règlement au montant net, il n’aura aucune façon de découvrir les vraies transactions monétaires parce que l’état des flux de trésorerie sera en équilibre. Malheureusement, l’état des flux de trésorerie serait présenté au brut plutôt que de montrer le véritable montant des entrées ou des sorties de trésorerie durant l’exercice.
* Présenter le montant net n’est permis seulement que dans certaines circonstances précises
  + SP 1201.120 et IAS 7.22 fournissent les lignes directrices pour les seules circonstances lorsqu’une entrée et une sortie de trésorerie peuvent être présentées au montant net.
* Nouveau type d’opérations
  + Lorsque l’entité entreprend un nouveau type d’opérations, elle devrait évaluer si les flux de trésorerie devraient être classés en tant qu’activités de fonctionnement, d’investissements ou de financement. Selon la nature de l’opération, il est possible que la même transaction puisse avoir des répercussions sur plus d’une section.
* Les débiteurs et les créditeurs inhabituels à la fin de l’exercice
  + Ce genre d’opérations pourrait poser problème quelle que soit la méthode de préparation de l’état des flux de trésorerie (directe ou indirecte). Avec la méthode indirecte, il est important de saisir la nature du débiteur ou du créditeur pour pouvoir l’ajuster dans la bonne section de l’état des flux de trésorerie (par exemple, un débiteur ou un créditeur associé à une activité d’investissement devrait être ajusté dans la section des activités d’investissement). Si l’entité utilise la méthode directe, il serait facile pour l’entité d’accidentellement oublier d’éliminer un débiteur ou créditeur inhabituel s’il ne fait pas parti des débiteurs ou créditeurs habituellement retirés du solde. Donc, gardez l’œil ouvert pour les débiteurs ou créditeurs inhabituels à la fin de l’exercice. De plus, vérifiez la liste des créditeurs pour repérer tout compte qui aurait été enregistré dans les créditeurs et qui est lié aux produits (par exemple : une note de crédit à payer à un client) ou enregistré dans les débiteurs et qui est lié aux charges (par exemple : le remboursement d’une charge payée) et assurez-vous qu’ils soient reflétés dans l’état des flux de trésorerie. Vu la façon de préparer l’état des flux de trésorerie avec la méthode directe, ces éléments pourraient facilement être inclus dans la mauvaise section de l’état des flux de trésorerie.
* Opérations n’ayant aucune répercussion sur l’état de la situation financière
  + Il est possible que l’état des flux de trésorerie soit affecté par une opération même s’il n’y a aucun poste relié à celle-ci à l’état de la situation financière. Par exemple, une entité pourrait émettre de la dette au début de l’année et repayer cette même dette à la fin de l’année. Même s’il n’y aurait aucune dette présentée à l’état de la situation financière en début ou en fin de période, il pourrait y avoir des entrées et des sorties de trésorerie significatives durant l’année qui devraient être présentées à l’état des flux de trésorerie.
* Immobilisations corporelles reçues mais non payées
  + Si l’entité a reçu un bien d’immobilisations corporelles qui a été comptabilisé en tant qu’actif mais qui n’a pas encore été payé, il n’y aurait aucun flux monétaire et donc cette transaction ne devrait pas être présentée dans l’état des flux de trésorerie (par contre, elle pourrait être sujette aux exigences d’informations à fournir selon PS 1201.124 ou IAS 7.43).
* Soldes d’ouverture des courus
  + Vous souvenez-vous du scénario mentionné précédemment, celui des immobilisations corporelles reçues mais non payées? Si ce scénario a eu lieu pour cette fin d’année, il a aussi probablement eu lieu pour la fin de l’année précédente. Alors, soyez à l'affût des comptes créditeurs et des charges à payer importants pour les acquisitions des immobilisations corporelles de l’année précédente qui étaient inclus dans vos soldes d’ouverture de l’état de la situation financière et qui ont ensuite été payés par l'entité au cours de l'année. Ce paiement dans l'année en cours est un flux de trésorerie pour l'acquisition d’immobilisations corporelles (c’est à-dire qu'il est une activité d'investissement). Une erreur courante en suivant la méthode indirecte est de le présenter dans les activités de fonctionnement dans l'augmentation ou de la diminution des comptes créditeurs et charges à payer. Ceci serait également vrai pour n’importe quels autres créditeurs ou débiteurs reliés aux activités d’investissement ou de financement.
* Achat ou vente de placements
  + Similaire à l’approche des transactions au brut ou au net, si l’entité totalise les débits et les crédits dans son compte de placements et inscrit à l’état des flux de trésorerie le solde au débit du compte sous les activités d’investissement comme « sortie de trésorerie pour l’achat de placements » et le solde au crédit du compte comme « entrée de trésorerie provenant la vente de placements », cette approche ne prend pas en considération les opérations faites pour amortir la prime ou l’escompte qui sont des éléments hors trésorerie ne seront pas considérés. Cette approche pourrait également faire en sorte que des transactions non-monétaires (dividendes en actions, nouvelles actions émises à la suite d’une fusion ou d’un spin-off, etc.) soient incorrectement présentées en tant que transactions monétaires.
* Retenues

### Les retenues sont des montants qu’un client retient au moment de régler sa facture à un entrepreneur. Par exemple, si un client règle une facture de 100 $ mais retient un montant de 5 $ jusqu’à l’acceptation finale des travaux, la sortie de trésorerie sera de 95 $. Le client présentera ce montant de 95 $ à l’état des flux de trésorerie comme une acquisition d’immobilisations. Le solde de 5 $ sera présenté seulement lorsqu’il sera payé. De même, si la retenue de 5 $ est présentée dans un compte distinct à l’état de la situation financière, le solde de ce compte pourrait faire partie de la trésorerie à la fin de l’exercice.

* Trésorerie détenu en devises

### Les gains et les pertes non-réalisés dus à la variation des taux de change n’est pas un flux monétaire. L’impact net de la variation devrait être présenté dans un poste distinct qui ne fait pas partie des activités de fonctionnement, de financement et d’investissement, et qui est généralement inclus dans la conciliation du solde de clôture de la trésorerie et équivalents de trésorerie présentée au bas de l’état des flux de trésorerie. Avec la méthode indirecte, les activités de fonctionnement devraient être ajustées d’un montant équivalent.

* Paiements et encaissements en devises étrangères
  + Les paiements et encaissements faits en devises étrangères devraient être convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date du flux de trésorerie, et non celui en vigueur à la date où le débiteur ou créditeur a été initialement comptabilisé.
* Produits d’intérêts
  + Selon les IFRS, les entités ont le choix de présenter les intérêts reçus dans les activités de fonctionnement ou d’investissement. Si elle choisit de les présenter dans les activités d’investissement, elle devra ajuster les activités de fonctionnement d’un montant équivalent si elle prépare l’état des flux de trésorerie selon la méthode indirecte. Cet ajustement devrait aussi considérer la variation des produits d’intérêts courus afin de bien refléter l’entrée de trésorerie durant l’année.
* Projet d’investissements en capital pluriannuel et significatif
  + Il est important de bien comprendre le financement du projet. Il est possible que certains éléments, tel que les frais d’émission d’obligations soient capitalisés, mais que ceux-ci devraient être considérés comme des activités de financement et non d’investissement.
* Charges ou gains liés à une réévaluation, une perte de valeur, une mauvaise créance ou une provision
  + Ceux-ci sont des types d’opérations non-monétaires qui peuvent ne pas survenir souvent. Selon la méthode utilisée par l’entité pour présenter ses flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement, des ajustements pourraient être nécessaires. Pour les entités utilisant les NCSP, il faudrait également considérer les activités d’investissement si ces opérations sont en lien avec les immobilisations afin de s’assurer qu’aucun de ces éléments n’ait des répercussions sur les montants présentés en tant qu’activités d’investissement.
* Opérations en nature, troc et apports
  + Ces types d’opérations sont non-monétaires et n’ont aucune incidence sur l’état des flux de trésorerie. De plus, si la méthode indirecte est utilisée et que l’opération en nature est liée à une immobilisation, un ajustement aux activités de fonctionnement pourrait être nécessaire.
* Acquisition d’immobilisation par l’entremise d’un contrat de location-financement
  + À l’état de la situation financière, ceci aurait une répercussion sur le poste des immobilisations et des obligations liés à des contrats de location-financement, mais cette opération n’aurait aucun flux de trésorerie au départ. Les paiements des obligations liés à des contrats de location-financement seraient des sorties subséquentes de trésorerie et incluraient un remboursement de capital (qui serait une activité de financement) et un remboursement d’intérêts (qui serait soit une activité de fonctionnement ou de financement, selon le choix que l’entité a fait pour présenter les paiements d’intérêts).
* Entité utilisant la méthode indirecte et ayant des montants dans les résultats étendus
  + Si la méthode indirecte est utilisée et que l’entité commence avec le « résultat net », il faut s’assurer que les montants classés sous les éléments du résultat étendu soient correctement enlevés de la conciliation des activités de fonctionnement. Par exemple, si votre entité commence avec le « résultat net » et possède des passifs liés aux avantages postérieurs à l’emploi, seul les éléments qui ne sont pas classés sous les résultats étendus devraient être présentés dans la variation du poste lié au passif d’avantages postérieur à l’emploi. Une autre option serait que l’entité présente les paiements effectués et les charges au titre d’avantages postérieur à l’emploi comptabilisé au résultat net pour présenter les flux de trésorerie reliés au passif d’avantages postérieur à l’emploi. Les deux méthodes devraient donner le même résultat.

# Annexe B — Erreurs courantes

Pour éviter les erreurs suivantes, inclure des procédures d’audit dans les programmes d’audit des postes d’états financiers correspondants afin de contrer le risque.

Postes significatifs non ventilés ou présentés séparément (IAS 1.30)

Méthode adoptée par l’entité pour déterminer la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non indiquée (IAS 7.46)

Les montants des flux de trésorerie des activités d’investissement ne sont pas présentés à leur montant brut (IAS 7.21)

La nature des restrictions auxquelles les soldes de trésorerie sont soumis non mentionnée (IPSAS 2.59)

Investissements présentés à tort comme éléments de trésorerie et d’équivalents de trésorerie (SP 1200.05)

Entrées de trésorerie présentées comme sorties de trésorerie et vice versa

Les flux de trésorerie comprennent des transactions sans effet sur la trésorerie (IAS 7.43, SP 4200.52, SP 1201.125)

Le remboursement des obligations découlant d’un contrat de location-acquisition présenté comme activité d’investissement en immobilisations plutôt que comme activité de financement (SP 4200.52)

Radiation d’immobilisations corporelles présentée dans les activités d’investissement en immobilisations pour le montant net plutôt que comme un ajustement hors trésorerie dans les activités de fonctionnement (SP 4200.52)

Pour un organisme sans but lucratif, classement incorrect de fonds soumis à restrictions et reçus pour faire l’acquisition d’immobilisations en tant qu’activité d’investissement en immobilisations au lieu d’activité de financement (SP 4200.52)

Fonds soumis à restrictions mal classés (SP 4200.52)

Avec la méthode directe, ne pas mentionner séparément les paiements de transfert importants faits ou reçus (SP 1201.112)

Intérêts payés non mentionnés ou alors inclus dans les activités de financement plutôt que dans les activités de fonctionnement (SP 1201.114)

Des flux de trésorerie importants bruts ne répondant pas aux conditions pour être présentés au net (SP 1201.119).

# Annexe C — Pratiques exemplaires

* Lorsque vous obtenez une compréhension des flux des opérations des différents cycles, vous pourriez également considérer d’obtenir une compréhension des opérations jusqu’à l’entrée ou à la sortie de trésorerie, incluant également comment le tout est comptabilisé par l’entité et déterminer s’il y a des conséquences sur l’état des flux de trésorerie.
* L’état des flux de trésorerie pourrait être révisé par l’équipe lors de la planification de l’audit ou lors de l’intérimaire. Par exemple, si l’entité publie des états financiers trimestrielles, un membre de l’équipe pourrait rencontrer les dirigeants afin de discuter de la méthode suivie par l’entité pour préparer le dernier état des flux de trésorerie trimestriel ainsi que des contrôles pertinents, s’il a été déterminé que le même processus est suivi pour préparer les états financiers annuels.
* Dans les programmes d’audit, considérez inclure une procédure en lien avec l’audit des flux de trésorerie afin d’inciter l’auditeur qui fait le travail à obtenir la compréhension nécessaire des opérations afin de s’assurer de la présentation fidèle de la présentation et des notes afférentes.
* Considérez faire en sorte que les postes à l’état des flux de trésorerie soient révisés par le membre de l’équipe ayant les connaissances détaillées de ce poste. Chacun des postes pourrait être audité à travers les différentes sections et un auditeur pourrait être responsable de la vue d’ensemble de l’état des flux de trésorerie.
* Considérez soulever l’importance de l’état des flux de trésorerie lors des réunions de planification d’équipe.
* Dans certaines situations, l’état des flux de trésorerie peut être reçu vers la fin de l’audit. Considérez souligner à la direction l’importance de fournir l’état des flux de trésorerie ainsi que toutes les pièces justificatives au même moment que le reste des états financiers. De plus, l’équipe d’audit ne devrait pas attendre vers la fin du mandat avant de commencer à auditer l’état des flux de trésorerie.
* Considérez compiler une liste d’opérations non-monétaires que vous identifiez lors de l’audit afin de s’assurer de l’exhaustivité des ajustements lorsque vous auditerez l’état des flux de trésorerie.
* Lorsque vous révisez un document supportant un prise de position comptable (par exemple, une adoption d’une nouvelle norme, un changement de politique comptable, etc.), vous devriez considérer s’il devrait y avoir une section qui traite spécifiquement de l’état des flux de trésorerie.
* Lorsqu’il y a un changement de système comptable ou un changement à la charte des comptes, l’équipe d’audit devrait considérer si le changement peut avoir une répercussion sur l’état des flux de trésorerie.
* Adaptez les programmes d’audit selon les spécificités de votre entité et selon la liste des points à considérer dans l’annexe A et des erreurs courantes présentées à l’annexe B.
* Lorsque votre entité détient des investissements, révisez le détail de ces investissements afin de déterminer si elle détient des titres à court terme et qui sont très liquides. Si c’est le cas, évaluez si ces titres rencontrent la définition d’un équivalent de trésorerie et évaluer les répercussions possibles sur l’état des flux de trésorerie.
* Révisez les annexes A et B et préparez une liste de questions détaillées pour l’entité auditée selon ce qui est pertinent pour votre audit. Demandez à l’entité de ne pas seulement expliquer le « quoi » (par exemple, dans quel poste les opérations de couvertures sont ajustées), mais aussi le « comment « (comment ces opérations sont comptabilisées par l’entité et comment elle s’assure que le montant de l’ajustement est approprié).
* Dans certaines situations, il est possible de concilier certains montants présentés à l’état des flux de trésorerie de plus d’une façon. Demandez à l’entité d’identifier ces situations et de vous démontrer l’exactitude des montants présentés dans l’état des flux de trésorerie en vous montrant le résultat obtenus des deux façons. Ceci pourrait vous donner l’assurance qu’aucun ajustement n’ait été omis.